

QU'EST-CE QUE LA BUSINESS PARTNERSHIP FACILITY (BPF) ?

La BPF encourage le secteur privé à s'associer à des partenaires dans les pays en développement, pour mettre en place des projets innovants, commercialement viables et contribuant aux Objectifs de développement durable (ODD). La BPF offre un cofinancement sous forme de subvention pouvant atteindre 50% du budget total du projet, avec un maximum de 200 000 EUR.

À QUI S'ADRESSE LA BPF ?

La BPF est dédiée aux entreprises basées au Luxembourg ou dans l'Union européenne qui souhaitent développer des projets en partenariat avec une entité (entreprise, administration, société civile, etc.) dans un pays en développement.

QUELS SONT LES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA SÉLECTION DES PROJETS ?

- l'impact du projet sur la réalisation des ODD ;
- le potentiel de transfert de technologies/savoir-faire ;
- le caractère innovant ;
- le partenariat mis en place ;
- la valeur ajoutée qu'apportera le cofinancement BPF.

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR DES ACTIONS IMPACTANTES

BUSINESS PARTNERSHIP FACILITY

COMMENT POSTULER À LA BPF ?

La sélection des projets soutenus se fait à travers un appel à candidatures en deux étapes :

Les porteurs de projets complètent un formulaire de candidature.

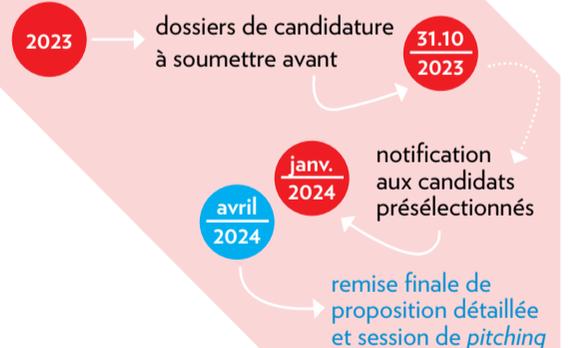
Les candidats retenus soumettent une proposition détaillée de leur projet et de leur budget.

VOUS ÊTES BASÉ DANS UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHEZ UN PARTENAIRE EUROPÉEN POUR CONCRÉTISER UN PROJET BPF ?

Que vous soyez une entreprise, une administration, un centre de recherche ou un acteur de la société civile, les équipes de LuxDev sont là pour vous accompagner. Contactez-nous à bpf@luxdev.lu

QUEL TIMING ?

Deux appels à projets par an.



BPF.LU

Retrouvez toutes les actualités de la BPF sur [in](#) et [twitter](#)

La BPF est initiée et financée par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes. Elle est mise en œuvre par LuxDev, l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement, en partenariat avec le ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce et Luxinnovation.